

STEINZEUG-KERAMO

CONDITIONS GÉNÉRALES

Les présentes conditions générales sont applicables à toutes les offres et contrats de STEINZEUG-KERAMO.

1. Toutes les offres, les indications de prix et les devis sont établis sans engagement ; seules les offres confirmées par STEINZEUG-KERAMO sont contraignantes. Leur exécution se fait conformément aux présentes conditions générales de vente, à l'exclusion des conditions propres du client. Le contrat n'est conclu qu'après sa confirmation par STEINZEUG-KERAMO. Un début d'exécution constitue une confirmation, à moins d'avoir lieu sous réserve.
2. Toute annulation d'une offre confirmée doit être faite par écrit et n'est valable que moyennant l'acceptation écrite de STEINZEUG-KERAMO. Toute annulation d'une commande confirmée emporte des dommages-intérêts égaux à 30 % du prix de la commande, et 50 % du prix de la commande si l'annulation a lieu dans les 30 jours précédant la date de livraison prévue ou la date de début de la livraison.
3. Le prix est celui qui est mentionné sur la commande confirmée, à moins que STEINZEUG-KERAMO ne se trouve dans l'obligation de l'adapter à l'évolution des coûts fixes et/ou variables à la suite de changements dans leur structure (taux de change, matières premières, salaires, énergie, impôts, droits d'importation, etc.). Le prix ne comprend pas la TVA, sauf indication contraire.
4. STEINZEUG-KERAMO n'est pas responsable du moindre retard résultant des conditions météorologiques, de force majeure, de grèves, de manquements de tiers ou du client, ou de panne de machines pour quelque raison que ce soit. Si STEINZEUG-KERAMO a été empêchée par la force majeure de procéder à la livraison, elle aura le droit de prolonger le délai de livraison ou de résilier le contrat sans aucune obligation de verser des dommages-intérêts.
5. Un retard dans la livraison de la marchandise ne peut pas annuler la commande, ni donner lieu à la réclamation de dommages-intérêts, à moins qu'un contrat n'en dispose expressément autrement. Les délais de livraison et d'exécution sont donc purement indicatifs et ne génèrent d'aucune manière une obligation de résultat dans le chef de STEINZEUG-KERAMO.
6. Les livraisons sont toujours franco, ce qui signifie que les frais de livraison sont inclus. Les frais de déchargement de la livraison ne sont jamais inclus. Si STEINZEUG-KERAMO doit malgré tout décharger la livraison, à la demande du client ou parce qu'elle y est obligée, un coût de 180,00 € est facturé.
7. Pour les livraisons de STEINZEUG-KERAMO, il est renvoyé aux conditions logistiques qui fait partie intégrante des présentes conditions générales et qui sont applicables. Le client reconnaît avoir reçu ces conditions logistiques. Les livraisons sont en principe « franco », ce qui signifie que les frais de livraison sont inclus. Les frais de déchargement de la livraison ne sont jamais inclus. Si STEINZEUG-KERAMO doit malgré tout décharger la livraison, à la demande du client ou parce qu'elle y est obligée, un coût de 180,00 € est facturé.
8. STEINZEUG-KERAMO conserve ses droits d'auteur et la propriété intellectuelle complète de ses plans, études, dessins, concepts, projets, à l'exclusion du droit de les reproduire.
9. Sauf convention écrite contraire, nos factures sont payables au comptant, au siège social de notre société. Tous les montants doivent être payés à STEINZEUG-KERAMO dans la devise indiquée sur la facture.

En cas de non-paiement de la facture à son échéance, un intérêt de retard de 10 % est réclamé automatiquement et sans autre mise en demeure. En outre, sans mise en demeure, le montant restant dû de la facture est majoré de 10 %, avec un minimum de 75,00 € à titre de clause d'indemnité pour les frais de recouvrement extrajudiciaires et les dommages contractuels, sans préjudice des autres frais de recouvrement, des indemnités de procédure ou du droit de prouver des dommages plus importants. Les paiements effectués après l'échéance sont successivement imputés sur l'indemnité forfaitaire due, puis sur les intérêts échus et finalement sur les montants dus. Le non-paiement d'une facture à son échéance rend toutes les autres factures impayées immédiatement exigibles.

10. Les marchandises livrées restent la propriété de STEINZEUG-KERAMO jusqu'au paiement complet du principal, des intérêts et des frais. Tant que les marchandises ne sont pas payées, le client ne peut en transférer la propriété à des tiers, sauf dans l'exercice de sa profession normale ou aux fins de la destination normale des marchandises.

La livraison des marchandises se fait aux risques du client, et ce risque est transféré au client dès que les marchandises ont quitté l'entrepôt de STEINZEUG-KERAMO. C'est le client qui est censé s'assurer pour couvrir d'éventuels dommages. En cas de retard de paiement, STEINZEUG-KERAMO a le droit de reprendre les marchandises, et STEINZEUG-KERAMO y est habilité, irrévocablement et sans intervention judiciaire.

11. L'éventuelle nullité ou invalidité de l'une des clauses n'emporte pas la nullité ou l'invalidité de l'intégralité du contrat ou des autres clauses.
12. En cas d'objection pour une raison quelconque, notre responsabilité sera dans tous les cas limitée à la valeur de la marchandise livrée, sans tenir compte de la cause et de la portée du dommage.
13. L'acheteur/le client doit invoquer les vices apparents dans les 48 heures suivant la livraison et notre responsabilité relative aux vices apparents se limite en toute hypothèse au remplacement des marchandises, à l'exclusion de dommages-intérêts ou de frais.

Les vices cachés doivent être communiqués par lettre recommandée, dans un délai de 8 jours suivant leur découverte. En toute hypothèse, les vices cachés ne peuvent être communiqués que durant deux années suivant la livraison des marchandises, par courrier recommandé adressé à STEINZEUG-KERAMO.

En cas de vices non apparents ou de vices de construction et de matériaux prouvables, l'obligation d'intervention de STEINZEUG-KERAMO se limite à la possibilité pour elle de choisir entre (a) corriger le vice/défaut affectant la marchandise, (b) retirer sans frais et remplacer la marchandise (ou des parties de celle-ci) ou (c) reprendre la marchandise vendue et créditer le prix d'achat facturé. Le client n'a, en aucun cas, droit à des dommages-intérêts directs ou indirects.

L'usure normale et le mauvais placement ne sont jamais à charge de STEINZEUG-KERAMO ; les différences de structure et de couleur sont propres aux produits.

14. Toutes les taxes, les redevances ou les droits, y compris la TVA, sont toujours à charge de l'acheteur ou du client, y compris toute augmentation de ceux-ci durant l'exécution du contrat.
15. Les tribunaux de Hasselt sont seuls compétents pour tout différend et/ou litige découlant du ou relatif au présent contrat. Le droit belge, à l'exclusion de la Convention de Vienne sur les contrats de vente internationale de marchandises, s'applique à tous les contrats conclus avec STEINZEUG-KERAMO, ainsi qu'à l'interprétation des contrats. Tous les coûts liés au recouvrement judiciaire des paiements, y compris les honoraires, seront recouverts auprès du client.
16. Des traductions des présentes conditions de ventes en autres langues sont disponibles. Seule la version néerlandaise fait foi.

Steinzeug-Keramo GmbH
Alfred-Nobel-Straße 17 | D-50226 Frechen

Telefon +49 2234 507-0
Telefax +49 2234 507-207

E-Mail info@steinzeug-keramo.com
Internet www.steinzeug-keramo.com

Steinzeug-Keramo N.V.
Paalsteenstraat 36 | B-3500 Hasselt

Telefon +32 11 21 02 32
Telefax +32 11 21 09 44

E-Mail info@steinzeug-keramo.com
Internet www.steinzeug-keramo.com

